



Complément  
sur CD Extra

Benoît JORDAN

## Décor éphémères dans nos églises

En 1931, Giovanni Battista Montini, futur pape Paul VI (1963-1978), regrettait que les églises reçoivent parfois des décors trop chargés. Or, il semble naturel et légitime de décorer les églises selon le temps et les fêtes liturgiques.

L'usage des couleurs liturgiques (jaune, vert, rouge, violet) est d'ailleurs un marqueur de ce rythme annuel. Mais c'est aussi un réflexe quasi-anthropologique que de décorer sa maison lors d'une fête. Or, l'église est la maison commune qui reflète, par son décor, la joie festive qui commande à la liturgie des célébrations.

Comment organiser ce décor ? Quels pièges guettent les créateurs de ces décors ? Nous proposons ici quelques pistes de réflexion, non pour brider les bonnes volontés ni les énergies créatrices, mais pour aider à la conception de ces décors.

Tout d'abord, rappelons qu'un **décor doit être de qualité et de bon goût**. Certes, rien n'est plus difficile que de définir le bon goût.

Il convient de se rappeler que nos églises ont souvent un caractère esthétique marqué (style gothique, classique). Les décors éphémères ne doivent pas entrer en conflit avec le style de l'édifice au point de créer une distorsion esthétique. Les constructions doivent aussi respecter le mobilier et l'architecture existants. De même, l'éclairage sera intégré dans l'ambiance générale de l'église, de telle sorte qu'il ne place pas dans l'ombre les lieux de la célébration : autel, ambon, siège de présidence, au bénéfice du décor. Les éclairages clignotants ou colorés ne donnent généralement pas de bon résultat !

**Le décor doit être significatif, adapté à la fête**, mais en évitant de donner dans un symbolisme sans vigueur, voire déviant, ou bien dans l'imagerie mièvre.

*Le décor ne doit pas se substituer visuellement au principal, ce*



Décor pour la fête du Christ-Roi

qui conditionne l'importance de son développement dans l'église. Les deux meubles centraux : l'autel et l'ambon, doivent rester visibles et dégagés. L'autel ne doit pas servir de support au décor (un panneau couvert de dessins d'enfants) ni être caché par lui (un montage de fleurs). Nombre de nos églises ont des autels latéraux qui ne servent plus pour célébrer de messes, mais qui peuvent servir pour y placer des décors construits.

Dans le même ordre d'idées, **les dispositions laisseront de la place pour les circulations**.



Décor redondant pour l'évangile de la Samaritaine

Dans une église du diocèse, on avait érigé à l'entrée du chœur un bac avec une fontaine et un arbre, le tout de belle facture et d'une taille importante, avec deux inconvénients majeurs : le dispositif gênait les processions d'entrée de la nef à l'autel et les mouvements de communion, et le bruit de la fontaine perturbait l'écoute de la Parole et des

prières. La sécurité doit aussi être présente dans la conception : les voilages et les constructions en papier ou en bois doivent être éloignés de toute flamme, et on évitera de réaliser des montages électriques qui surchargent l'installation et qui risqueraient de provoquer des surchauffes.

Les décors éphémères ont toujours existé : les crèches en sont

l'une des expressions les plus courantes. Mais on peut également mettre en place des Christ au tombeau, des Christ de l'Ascension. De même, les fêtes de la Vierge, le mois du Rosaire, celui du Sacré-Cœur, la fête du saint patron de la paroisse donnent l'occasion de monter des décors qui permettent de sortir des placards des statues parfois reléguées. Mais il faut alors occulter les statues et représentations similaires (de la Vierge par exemple), afin de préserver le principe de lisibilité et éviter tout doublon. Il ne convient pas non plus de placer une statue du Sacré-Cœur devant un tableau de saint Joseph sans cacher celui-ci. De même, les statues doivent être placées à une hauteur convenable, de telle sorte que le saint représenté ne donne pas l'impression de regarder le sol à la place des fidèles ! Dans le même ordre d'idées, on veillera à ne pas encombrer les zones de circulation.

Dernière suggestion : **il faut, dès la mise en place, programmer le démontage.** Ainsi, si l'on présente durant la semaine sainte quelques stations de chemin de croix (lorsque ce dernier a été décroché, par exemple la condamnation, Jésus rencontrant les femmes de Jérusalem, la mise en croix, la mise au tombeau), il convient de les enlever pour le dimanche de la Résurrection.

En conclusion, considérons que les décors éphémères sont une occasion de catéchèse, de manifestation de la vitalité d'une communauté, d'une réelle convivialité. La conception, la mise en place, le démontage se font entre les forces vives de la paroisse.